



L'horreur des sectes en podcast sur France Culture

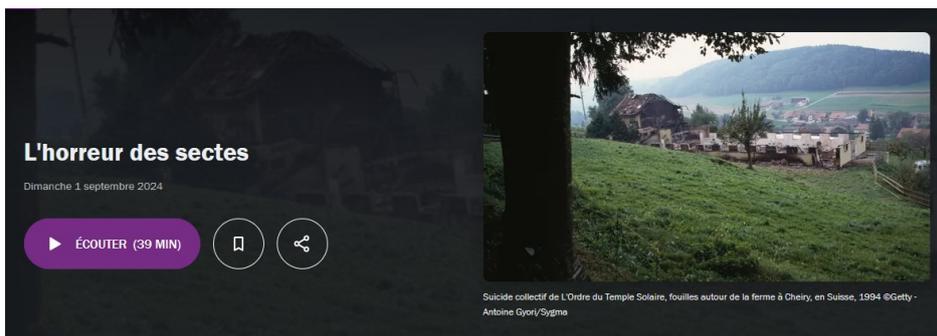
Le 1^{er} septembre, France Culture a mis en ligne une émission de Michel Cazenave : *Les vivants et les dieux – Religions, nouveaux mouvements religieux et sectes : l'horreur des sectes*, diffusée pour la première fois le 21 novembre 1998 ⁽¹⁾. Cette émission, qui dure 40 mn, reste d'une actualité surprenante. Qu'est-ce qu'une secte ? Comment peut-on se laisser fasciner et se laisser emprisonner par elle ? Dans son émission, Michel Cazenave reçoit, pour en parler, Frédéric Lenoir, Julia Darcondo et Jean Vernet.

Frédéric Lenoir, sociologue et écrivain, est coauteur avec Nathalie Luca, du CNRS, de *Sectes – Mensonges et Idéaux* (éditions Bayard, 1998). Julia Darcondo, psychologue, est l'auteure de *La pieuvre scientologique* (éditions Fayard, 1998) ; elle y décrit et analyse son parcours à l'intérieur de l'Église de scientologie. Enfin, Jean Vernet (1929-2002), docteur en théologie, prêtre, délégué de l'épiscopat pour les questions sur les sectes et les nouveaux courants religieux, est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur le thème.

Comment définir le mot « secte » ? Frédéric Lenoir souligne que « *la confusion du débat sur les sectes vient de la définition floue de ce mot* ». Il retrace rapidement l'évolution de cette définition en trois étapes : « *Tout d'abord, c'est un groupe de dissidents, maître et disciples, qui se coupe d'une tradition dominante. Le terme devient ensuite péjoratif à partir de la Renaissance, où on qualifie de secte des groupes dissidents de l'Église officielle, le catholicisme. Et depuis les années 60, le mot secte désigne un groupe totalitaire, dangereux, qui manipule et ment, et qui cherche à déstabiliser mentalement ses adeptes, à leur prendre leur argent, avec une idéologie de type totalitaire et des mœurs et des pratiques qui bafouent les Droits de l'Homme* ».

Julia Darcondo, dont le fils s'est fait happer par l'Église de scientologie, revient sur le discours tenu par les sectes : « *Elles annoncent qu'elles font renaître la personnalité fondamentale des adeptes, une personnalité fondamentale chargée de toutes les vertus et de toutes les qualités, l'homme optimum. C'est ce qui a plu à mon fils. Ce discours tenu pour recruter est séduisant : nous allons créer un monde meilleur mais il n'y a que les meilleurs qui sont capables de faire ça ; viens me rejoindre, nous sommes les 10 % des 10 % les meilleurs du monde* ».

Jean Vernet rappelle des faits relatifs à l'Ordre du Temple solaire : « *Voici trois ans, on assistait au suicide collectif de l'Ordre du Temple solaire, les gourous ont disparu, l'Ordre a été dissout, tout a été éclairé, la folie a été montrée. Normalement, on aurait donc dû dans cette perspective s'attendre à ce que le groupe soit dissout. Un an après, les mêmes personnes parfaitement averties, sans gourou, sans structure, ont recommencé à se suicider. Puis une troisième fois encore. C'est qu'il y a toujours au fond du cœur des personnes qui participent à ces groupes une recherche de sens qui est fondamentale. Voilà pourquoi d'ailleurs on ne peut pas résoudre le problème des sectes uniquement par voie réglementaire bien qu'elle soit absolument nécessaire* ». (source : France Culture)



(1) – <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/l-horreur-des-sectes-8658468>



L'activité des entreprises privées à but lucratif devient majoritaire

Dans le n° 28 de *Dares Résultats* (avril 2024, 4 pages), Marie Beltzung et Manon Cadillac dressent un bilan de l'activité des organismes de services à la personne en 2021 : « Une activité encore en retrait par rapport à l'avant-crise sanitaire » ⁽¹⁾. Le bulletin fournit un état des lieux pour 2021 tout en insistant sur les évolutions, notamment par rapport à 2019.

L'activité est réalisée pour moitié par des organismes de services à la personne et pour l'autre par des salariés embauchés directement par les particuliers, sans passer par l'intermédiaire d'un organisme. L'activité des organismes s'élève à 435 millions d'heures d'intervention (incluant les congés payés) en 2021, dont 89 % en mode prestataire (389 millions d'heures) et 11 % en mode mandataire (47 millions d'heures) ⁽²⁾. Par rapport à 2019, l'activité en mode prestataire diminue (- 2,5 %) et l'activité en mode mandataire, certes minoritaire, augmente (+ 4,0 %).

En 2021, les entreprises privées à but lucratif (hors micro-entrepreneurs) ont réalisé 45,6 % des heures prestataires ; les associations, 45,3 % ; les organismes publics (7,5 %) et les micro-entrepreneurs (1,6 %). Par rapport à 2019, les heures rémunérées en mode prestataire diminuent pour les organismes publics (- 13,9 %) et pour les associations (- 8,7 %), quand elles augmentent pour les entreprises privées à but lucratif (+ 6,2 %) et, surtout, pour les micro-entrepreneurs (+ 20,5 %).

En 2020, l'activité prestataire de services aux personnes âgées ou handicapées représente 70,3 % de l'activité des associations, mais seulement 48,7 % de celle des entreprises privées à but lucratif. A contrario, 28,1 % des heures réalisées par les associations concernent la vie quotidienne quand le taux atteint 42,1 % pour les entreprises privées à but lucratif.



La pensée hebdomadaire

« Les logiques concurrentielles européennes et les contraintes pesant sur les finances publiques entravent les capacités d'initiative et d'engagement des associations et les poussent vers la marchandisation aux dépens de leur utilité sociale. La baisse des subventions et la hausse des commandes publiques et des appels à projet poussent les associations vers une "gestionnarisation" qui dénature leur action et contribue à la perte de sens que beaucoup d'associatifs déplorent. »

Martin Bobel et Dominique Joseph, « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique », *Avis du Conseil économique, social et environnemental*, mai 2024.

(1) – La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques. Elle dépend du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

(2) – En mode mandataire, l'employeur est « officiellement » le particulier, mais celui-ci donne mandat à un service pour s'occuper des tâches administratives liées à l'emploi.

Le lundi 30 septembre, à Laval La santé mentale en Mayenne Perceptions de chacun et réalités du quotidien

La « santé mentale », on en parle un peu partout, sans vraiment toujours savoir ce qu'elle représente vraiment... Elle donne lieu à des rapports, qui pointent généralement toujours les mêmes problèmes. Elle a au moins maintenant ses « premiers secours ».

Le témoignage des malades montre la complexité des troubles ; celui des proches aidants, leurs difficultés au quotidien, parfois leur total désarroi face au manque de soutien tant sur le plan social que sanitaire.

Pratiquement dès sa création, le CÉAS a conduit des actions sur le champ de la psychiatrie. Toujours aujourd'hui, sans prétendre être spécialiste de la santé mentale, il met ses compétences en matière d'animation, de formation, d'études ou de recherches-action, au service des acteurs locaux de la santé mentale.

En abordant ce thème lors de son **Assemblée générale**, le CÉAS vise à fournir les bases pour comprendre le vécu des malades et des proches aidants... et à poser de premiers jalons de diagnostic en amont d'un 2^e Projet territorial de santé mentale.



Le samedi 7 décembre, à Mayenne Le bestiaire médiéval mayennais

Le samedi 7 décembre, de 14 h 30 à 16 h 30, le Musée du château de Mayenne organise visite et conférence sur le « bestiaire médiéval mayennais, entre représentations et significations », avec Christian Davy, historien de l'art et membre du Groupe de recherches sur la peinture murale.

« L'animal tient une place importante auprès de l'homme médiéval, tant dans son quotidien que dans sa pensée. Les représentations animalières médiévales sont issues, non d'un réalisme terrestre, mais de la vision céleste que le croyant s'en faisait. Ainsi, les bestiaires médiévaux établissent des analogies entre les caractéristiques attribuées, souvent depuis l'Antiquité, à l'animal et la morale que le chrétien doit suivre s'il désire accéder au paradis. Mais attention, la symbolique médiévale est ambivalente et le sens à donner dépend du contexte de l'image dans lequel est inséré l'animal ».



Les bavardes, à la chapelle Saint-Léonard : derrière deux femmes qui bavardent, un diable note leur discussion sur un parchemin, tandis qu'à l'arrière-plan, un second, boiteux, emporte un homme dans une hotte attachée à son dos.

Le parcours proposé emmènera le visiteur dans une recherche des animaux dans les peintures murales de la chapelle Saint-Léonard, à Mayenne, puis dans les objets exposés dans les vitrines du musée du château de Mayenne. Rendez-vous à la chapelle : accès par l'impassé du Gué. Stationnement sur le parking de l'entreprise Seb / Moulinex. Tarif : entrée du musée + 1 euro.